

Clinique du Millénaire

220 Bd Pénélope
CS 59523
34960 Montpellier cedex 2

Tél : 04 99 53 60 00
Fax : 04 99 53 60 26

FORMULAIRE DE PRÉ-ADMISSION

Pour votre entrée :

- munissez vous de votre carte de sécurité sociale à jour ou d'une attestation d'ouverture de droits
- munissez vous de votre carte de mutuelle
- prévoyez un moyen de paiement (chèque, carte bleue ou espèces) pour l'acompte des éventuels frais restant à votre charge
- apportez votre livret d'accueil remis durant la consultation pré anesthésique ou consultez le site Internet www.oc-sante.fr pour mieux préparer votre hospitalisation

Formalités administratives :

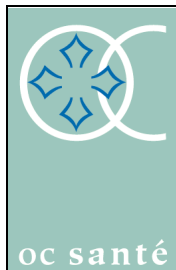
PATIENT
NOM :
Nom de jeune fille :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Tél :
Né(e) le : à
Autres précisions :
Profession :
Employeur :

ASSURÉ
<input type="checkbox"/> L'assuré est le patient (ne pas remplir ce qui suit)
<input type="checkbox"/> L'assuré n'est pas le patient (remplir ce qui suit)
NOM :
Nom de jeune fille :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél :
Né(e) le : à
Profession :
Signature de l'assuré :

CAISSE D'ASSURANCE MALADIE
N° SS :
Caisse :
Adresse :
Code postal :
Ville :
CMU : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

MUTUELLE
MUTUELLE :
N° adhérent :
Adresse :
Code postal :
Ville :

HOSPITALISATION
Nom du médecin traitant déclaré à la Sécurité Sociale :
Nom du chirurgien ou du spécialiste :
Date d'un éventuel séjour antérieur :
Date d'entrée prévue le : Durée probable du séjour :
<input type="checkbox"/> Hospitalisation Complète <input type="checkbox"/> Actes Ambulatoires
Personne à prévenir : NOM, Prénom : Parenté : Tél :
Personne de confiance (se référer au formulaire d'information sur la désignation de cette personne)
Chambre : <input type="checkbox"/> Chambre double (sans supplément) <input type="checkbox"/> Chambre particulière avec lit d'appoint (supplément : 57€ / jour) <i>Nous vous rappelons que l'attribution d'une chambre particulière s'effectue sous réserve des disponibilités de l'établissement le jour de votre entrée.</i>
Le Signature du patient :



Clinique du Millénaire

220 Bd Pénélope
CS 59523
34960 Montpellier cedex 2

Tél : 04 99 53 60 00
Fax : 04 99 53 60 26

INFORMATIONS

Avant votre arrivée à la clinique

- **Le jour de votre consultation pré anesthésique**
 - Remplissez le formulaire de pré-admission
 - Munissez vous de votre carte vitale à jour ou d'une attestation d'ouverture de droits. Deux bornes de mise à jour des cartes vitales sont à votre disposition dans le hall de la clinique et au secrétariat de consultation pré-anesthésique
 - Munissez vous de votre carte de mutuelle
- Pour un séjour suite à un accident du travail, munissez vous de l'original du volet N°1 de la déclaration de l'accident.
- **Pour les détenteurs d'une Mutuelle** : afin de faciliter vos formalités d'admissions, nous vous remercions de bien vouloir demander à votre Mutuelle ou Assurance Complémentaire de nous **faxer** une **prise en charge** au **04 99 53 60 26**

Le jour de votre entrée à la clinique

- **Les entrées ont lieu du lundi au dimanche de 15h00 à 17h00**
- Après vous être présenté à l'accueil, un numéro d'arrivée vous est attribué puis une secrétaire vous reçoit au bureau des entrées
- Pour un séjour suite à un accident du travail, munissez vous de l'original du volet N°1 de la déclaration de l'accident.
- Préparez un moyen de paiement ; un acompte vous sera demandé pour couvrir les éventuels suppléments (téléphone, chambre particulière...)
- Un code téléphonique vous est attribué pour vos appels vers l'extérieur. Un numéro permet à vos proches de vous joindre directement dans votre chambre.
- Une hôtesse vous accompagne dans votre chambre.

Pendant votre séjour à la clinique

- Ne gardez pas d'**objets de valeurs** dans votre chambre, la clinique déclinant toute responsabilité en cas de perte ou de vol. Le cas échéant, vous pouvez déposer vos objets de valeur dans le coffre de l'établissement.
- Le **parking** est ouvert de 6h00 à 23h00
- Les **visites** sont autorisées de 12h à 21h
- Les **visites en réanimation** sont autorisées de 17h à 19h et les **visites en unité de soins intensifs en cardiologie** sont autorisées entre 13h et 19h. Il est recommandé que ce soit toujours la même personne qui prenne des nouvelles du patient, toujours après 11h.
- La **cafétéria** est ouverte de 7h30 à 11h et de 11h30 à 14h15. Des distributeurs de boissons et friandises sont à votre disposition dans le hall de la clinique. **Les accompagnants** peuvent se procurer un ticket pour le dîner à l'accueil avant 15h.
- Selon le décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006, nous vous rappelons qu'il est **strictement interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement, en particulier dans les chambres**. De manière générale, le tabagisme pendant l'hospitalisation est vivement déconseillé pour des raisons médicales et de sécurité.